

AHMED HENNI[*]

De la rente au profit dans l'économie politique classique ou de l'archaïsme féodal à la rationalité bourgeoise

1. L'économie classique, Marx compris, nous donne une double définition de la classe sociale :

a – dans le champ de la production, la classe sociale est celle qui dispose d'un monopole de moyens ou de capacités de production. Il existe une classe de propriétaires fonciers parce qu'il y a monopole de la terre. La classe bourgeoise a le monopole des moyens capitaux de production. La classe ouvrière est la seule à offrir du travail. Elle dispose également d'un monopole. D'où les possibilités sociales de ligue ouvrière (Syndicat), ligue patronale ou ligue foncière.

b – dans le champ de la répartition, la classe des propriétaires fonciers opère un prélèvement (la rente) sur le surplus global et ce, au détriment de la bourgeoisie et des ouvriers. Cette opération est possible grâce au monopole issu de la propriété foncière. La rente n'est pas un surplus produit par l'usage de terre, mais un transfert.

Seuls les propriétaires fonciers sont aptes à exprimer leur monopole face aux autres classes sociales. Bien que disposant d'un monopole, les autres classes sociales ne prélèveront pas de rente mais subiront celui opéré par la propriété foncière. Leur revenu, le profit pour la bourgeoisie, le salaire pour les ouvriers, se forme rationnellement selon les lois scientifiques du marché. La rente est donc une survivance archaïque étrangère à la rationalité industrielle.

Cependant, cette tentative de l'économie classique de légitimer profit et salaire comme seules catégories rationnelles, non liées à un rapport de pouvoir non-économique, non-liées à un rapport de production mais un rapport socio-politique, se heurte immédiatement à plusieurs objections.

La classe bourgeoise, chez Marx par exemple, opère globalement, grâce à son monopole sur le capital :

- un prélèvement de plus-value,
- une répartition de classe de cette plus-value.

Seul le monopole sur le capital permet à la bourgeoisie d'accaparer la plus-value. C'est la propriété privée des moyens de production qui autorise ce prélèvement. Le profit n'est pas produit par le capital comme la rente n'est pas produite par la terre ; il y a identité, pour la rente et le profit, des moyens socio-politiques garantissant le

prélèvement d'un surplus non produit par la terre et non produit par le capital. L'appropriation de profit n'est pas plus économique que l'appropriation de rente. Elle s'appuie sur la structure socio-politique.

La répartition des revenus n'est donc pas déterminée par des lois économiques pures mais par l'existence socio-politique :

- d'un monopole sur la terre que détiennent les propriétaires fonciers
- d'un monopole détenu par les capitalistes sur les moyens de production capitaux et qui permet de s'approprier un revenu qu'ils ne produisent pas (il n'y a pas de productivité du capital chez les classiques) ;
- d'un monopole détenu par les ouvriers sur le travail et qui leur permet de se défendre (lutte de classes) contre tous ces prélèvements.

2. Il devrait s'ensuivre logiquement :

a – qu'il y a formation d'un revenu national sur la base de lois de la production

b – que sa répartition se détermine hors de l'économique.

Ce n'est pas ce que nous dit l'économie politique classique. Pour elle, le souci d'autonomiser un économique souverain l'amène à discriminer entre les revenus.

Ainsi, le revenu des propriétaires fonciers est directement lié à leur position sociale. Il découle du monopole de la terre. C'est une rente.

Par contre, et curieusement, le revenu des classes industrielles (bourgeois et ouvriers) ne se détermine pas en fonction de leur position sociale, et, bien qu'elles disposent également de monopoles, se forme, non pas comme la rente, arbitrairement, selon des rapports de violence et de force, mais rationnellement, scientifiquement à partir des échanges équivalents du marché.

Le profit est susceptible d'analyse économique. Il répond à des lois économiques de formation et de répartition. Il y a un taux de profit. Il n'y a pas un taux de rente.

Curieusement, la classe bourgeoise a droit à un revenu en proportion du capital qu'elle possède. Les propriétaires fonciers ont un revenu purement arbitraire qui n'est pas lié au volume de la terre qu'ils possèdent mais à sa productivité (marginale, pourrait-on ajouter).

La catégorie du profit, chez les classiques, permet ainsi de légitimer un revenu sans le lier à la productivité du facteur qui en est titulaire.

Plus curieusement encore, ce profit apparaît comme un résidu subi par la bourgeoisie, une fois payés les salaires et la rente foncière prélevée.

La bourgeoisie apparaît dans l'économie politique classique comme la classe sociale dont le revenu se forme en même temps selon les lois de la rationalité (théorie de la valeur-travail) et la classe victime de mécanismes sociaux archaïques (la rente qu'on prélève sur elle, les luttes ouvrières qui faussent l'échange équivalent de force de travail)**[1]**.

Ainsi, le profit se forme donc selon des lois purement économiques, agissant dans la production (les classiques et Marx essaient de faire abstraction de la circulation qui, elle, renvoie nécessairement à des positions sociales et politiques). Ce n'est pas le revenu d'un monopole du capital. Il n'est pas lié à la productivité de ce capital mais à son volume. Il est également un résidu.

De même, le salaire se fixe selon des lois purement économiques (le prix du travail ou de la force de travail). Cependant, il apparaît curieusement comme le produit de la confrontation de deux monopoles : celui du capital, seul à acheter du travail (monopsonne), et celui de la classe ouvrière seule à en vendre. Plus la classe ouvrière s'organise en tant que monopole, mieux elle arrive à imposer un prix en dehors de l'économie.

Le revenu ouvrier est lié au volume de travail vendu (le taux de salaire), ce qui apparente son traitement à celui de l'autre revenu industriel (le profit), mais également à la productivité de ce travail. Celle-ci détermine le prix des biens salariaux, lesquels prix déterminent le salaire (d'où la possibilité de plus-value relative).

3. Résumons. Salaire et profit, les deux revenus industriels, sont, dans l'économie politique classique, les seuls revenus qui se forment selon les lois d'ensemble du marché, qui relèvent d'un économique distinct du socio-politique. Ce sont les revenus explicables rationnellement et scientifiquement. Tout autre revenu est une étrangeté dans l'économie industrielle et relève d'archaïsmes socio-politiques.

Cependant, cette tentative de légitimation rationaliste du profit et du salaire dans un économique pur montre très vite ses limites et se dévoile comme légitimation historique de l'industrie de par les contradictions logiques qu'elle recèle.

4. Quittons le champ de la répartition.

Comment se forment ces fameux taux de profit et de salaire ? Dans la production, bien sûr. Or, curieusement, le traitement que fait subir Marx, par exemple, au taux de profit est strictement le même que celui appliqué à la formation de la rente.

Il existe un volume global de profit, lié au volume du capital et non à sa productivité, mais qui se divise en de multiples profits de tranche selon le critère de la productivité de chaque tranche.

De la même manière, il existe une tranche globale, liée au prix des produits agricoles et non au volume de la terre, et qui se divise en de multiples rentes différentielles liées à la productivité de chaque terre.

De même, enfin, il existe une masse salariale liée au volume du travail et qui se divise en de multiples salaires liés à la complexité du travail, à savoir le degré de leur contribution productive à la valeur[2].

Ainsi, pour déterminer la rente particulière, on classe les terres selon leur fertilité (productivité du facteur-terre). Il convient ici de remarquer que la fertilité n'a jamais été expliquée par les classiques ou les marxistes dans le cadre d'un économique. Elle reste une donnée, un don de la nature. Comme tout ce qui ne relève pas de l'industrie, elle reste un élément non rationnel, mystérieux, archaïque, donné.

Une fois ce classement opéré, le transfert de valeur se fait au profit des terres les plus productives.

Il en est de même pour le profit. On classera les industries selon leur productivité. Le transfert de valeur se fait au profit des industries les plus productives.

Il convient également ici de remarquer que la formation du taux de profit chez Marx par exemple ressemble étrangement à la loi liant profit et productivité marginale du capital.

Marx fait attribuer le meilleur taux de profit à la dernière industrie apparue sur le marché, celle qui a la plus forte composition organique.

Or, la composition organique la plus élevée ne peut être l'attribut que de nouvelles entreprises qui utilisent les matériels les plus récents. Ce qui montre que le profit chez Marx est lié à la productivité marginale du capital.

Il ne peut de toutes façons en être autrement quand la procédure de détermination du profit de branche est la même que celle de la rente particulière d'une terre. Tout comme c'est la productivité de la dernière terre mise en culture qui détermine le classement des terres, ce sera la productivité de la dernière industrie apparue dans la sphère de la production qui déterminera le classement des industries.

Il y a donc stricte analogie entre le traitement des rentes et celui des profits.

La seule différence est que dans le cas des rentes on se donne d'abord le prix de production et, dans le cas des profits, on se donne d'abord le taux de profit.

5. Si la rente est prélevée sur la masse des profits, ceux-ci ne peuvent être connus qu'après prélèvement de la rente. De ce fait, on ne peut connaître le profit avant de connaître la rente.

Somme de plus-value = Somme des rentes + Somme des profits.

Le modèle classique et marxiste devrait s'articuler comme suit :

- 1 – Connaissance du prix du blé.
- 2 – Connaissance du salaire et de la rente.
- 3 – Connaissance du profit.

En effet, la connaissance du salaire (capital variable) dépend de celle des prix des produits agricoles. C'est donc la rente qui détermine le volume du salaire et le volume de capital variable, et, par la suite, le taux d'exploitation et le taux de profit. Celui-ci ne peut être connu sans la connaissance préalable du volume de capital avancé d'une part et sans celle du prélèvement que les propriétaires fonciers opèrent sur la plus-value.

Conclusion : On ne peut connaître le taux de profit avant la connaissance de la rente.

Si l'on ne connaît pas le taux de profit avant la rente on ne peut connaître de prix de production des produits agricoles avant formation de la rente.

Se donner des prix de production pour expliquer ensuite la rente est impossible. C'est se donner ce qu'il faut expliquer, le prix de production précisément. Le chat se mord bien la queue.

De plus, la rente se forme une fois l'échange réalisé, une fois le prix du blé connu. C'est un revenu qui découle de la circulation.

De même, le salaire, par lutte de classes, est un effet de la circulation.

De même, le profit. Une fois salaires et rentes payées, une fois les marchandises vendues, il est ce résidu qui reste une fois les échanges réalisés. C'est une conséquence de la circulation.

Il est bien entendu que nous ne visons pas ici les tautologies macro-économiques. Il s'agit du profit d'entreprise. Il existe une production, certes, mais qui ne se répartit entre les classes sociales qu'à travers l'échange.

Et ce sont ces règles de répartition qui déterminent les volumes de rente et les taux de profit particuliers, ainsi que les différents taux de salaire.

Il est clair que la seule prise en considération ici est la valeur en échange. Circulation, rente, taux de salaire et taux de profit sont étroitement liés.

6. On observe une stricte analogie dans la définition des classes sociales, dotées chacune du monopole d'un "facteur" (ce qui ne va pas sans rappeler J. B. SAY) ; une stricte analogie également dans l'analyse de la formation de leurs revenus. Reste le problème de la

mesure de ce revenu : la rente, non mesurable par référence à d'autres quantités, est revenu arbitraire de monopole ; le profit et le salaire ne le sont pas car ils sont, eux, aptes à la mesure en relation avec d'autres grandeurs.

Ce privilège rationnel accordé au profit conduit cependant à la situation suivante. La rente permet aux propriétaires fonciers de sauvegarder, d'avoir même intérêt à l'existence du moins productif d'entre eux. Il y a solidarité de classe indéfectible.

Le mécanisme de répartition du profit conduit au contraire à l'élimination de certains capitalistes par la concurrence. L'entreprise peut s'accaparer du surplus sans en produire en se donnant les moyens de production les plus performants (élévation de la composition organique) et élimine ainsi les entreprises moins productives qu'elle.

Cependant, c'est grâce à ces entreprises retardatrices qu'elle peut réaliser un profit. Ce sont elles, en effet, qui produisent le maximum de plus-value sans pouvoir toutefois la "retenir" chez elles. Contradiction de taille entre les capitalistes résolue par la formation d'un taux moyen de profit qui rétablit la solidarité de classe.

Il apparaît donc que la notion de taux moyen de profit est un instrument de légitimation de la nécessaire solidarité ouvrière face à l'exploitation que leur font subir tous les capitalistes réunis. Car on ne voit pas très bien pourquoi à partir du même raisonnement l'on aboutit, une fois, à un taux moyen de profit et l'on n'aboutit pas, une deuxième fois, à un taux moyen de rente.

Dans ce dernier cas, le revenu est lié à la productivité marginale de la terre, dans le premier, bien que la productivité marginale du capital soit le facteur essentiel qui oriente les transferts de plus-value d'une entreprise (ou branche) à l'autre, il se forme, au nom de la solidarité de classe, au nom du monopole sur le capital global, un taux moyen de profit rapporté à ce capital global.

La répartition de la rente incite à l'élévation des coûts de production. Plus la différence de productivité entre les terres est grande, plus la rente de la meilleure terre est forte ; plus les coûts de production de la plus mauvaise terre sont élevés plus le prix du blé l'est et plus grand sera le volume de rente global.

La Classe des propriétaires fonciers est alors une classe :

1. Parasite. Elle prélève un revenu indû (la rente) qui ne répond pas à une logique de production mais une logique politique de répartition.
2. Réactionnaire et anti-progressiste. De par son prélèvement, elle entrave l'accumulation de profits sous forme de capital. De par le mécanisme de la rente différentielle, elle encourage à l'élévation des coûts de production et à la culture des plus mauvaises terres.

3. Non légitime sur le plan de la nationalité scientifique et historique. Son revenu se forme arbitrairement et ne répond pas aux LOIS économiques. Il est l'expression pure d'un rapport de forces.

A l'opposé, la classe bourgeoise se présente chez les classiques et Marx comme :

1. La classe dont le revenu est la base et la source de l'accumulation de capital, donc du progrès de la richesse. Son revenu répond à une logique de production et d'échanges équivalents. Il est le fruit d'un état économique et se forme de par l'existence de cet économique.

2. Progressiste. Le mécanisme de répartition de plus-value incite à l'innovation et à la modernisation. Afin d'accaparer plus de plus-value qu'on on crée, il faut être le plus performant, il faut élever la composition organique du capital. Mais malgré cette sainte action, chaque capitaliste ne touchera relativement pas plus qu'un autre. Il y a un taux moyen de profit.

D'ailleurs, ce saint capital rapporte le taux moyen du simple fait de son existence et non pas selon sa productivité. Il suffit qu'il existe. Les capitalistes modernisent et se paient rationnellement en retour par un partage équitable des profits en raison du volume de leur capital.

3. C'est la première classe de l'histoire à disposer d'un revenu répondant aux lois scientifiques de l'économique. Le profit et son volume ne sont pas arbitraires, fruits d'un rapport de forces pur. Le profit n'est pas politique car même si la classe bourgeoise disparaît il restera. Car ce revenu se définit dans la production. Seule son appropriation pose problème, non son existence.

C'est la catégorie rationnelle par excellence, la seule forme rationnellement achevée de tout surplus. Même dans une économie sans bourgeois, il restera, mais sera approprié collectivement.

Il apparaît donc qu'à la construction d'un économique pratique correspond, au 19e Siècle, celle d'un économique théorique légitimateur de l'économique bourgeois et le justifiant comme seule scientifique, rationnel, et mû par ses propres lois. Ces lois sont éternelles, valables pour le passé et l'avenir, et bâties sur le paradigme travail-surplus-accumulation.

8. Cette tentative de l'économie politique classique et marxiste de légitimer le profit comme première catégorie scientifique de l'histoire humaine, seule digne d'analyse rationnelle, montre que les discours annexes sur l'archaïsme des autres catégories ne font que renforcer ce caractère légitimateur.

Combien d'acrobaties ont-elles été menées pour montrer que la rente, survivance du féodalisme, n'est pas une catégorie de l'économique mais du juridique et du politique ? Par contraste le statut du profit apparaît seul comme économique. La rente n'a pas sa place dans l'économique bourgeois.

D'autres tentatives essaient de donner à la terre le statut de ressource rare. Mais, s'il est difficile d'accéder à la propriété foncière, il l'est encore plus d'accéder au capital. On ne devient pas du jour au lendemain propriétaire du capital de Coca-Cola ou I.B.M. L'accès au capital est encore plus fermé que l'accès à la terre.

Certaines barrières d'entrée sont infranchissables dans le système capitaliste. Les pays sous-développés en savent quelque chose.

Et, très souvent aujourd'hui, c'est la même bourgeoisie qui cumule propriété foncière et propriété du capital[3].

Il est clair que toute l'analyse économique classique et marxiste tente de faire le tri entre ce qui est "aberration" et qui n'a pas sa place dans l'économie et ce qui est rationnel et scientifique et qui a de droit sa place dans l'économie. Or seul l'économie bourgeois est rationalisable.

9. Cependant cette rationalisation ne vise qu'à exclure ce qui n'est pas légitime au regard des critères de l'économie bourgeois, Exclusion de la branche agricole et du travail domestique par délégitimation de la rente et de toute idée de production de travail comme marchandise.

Ainsi, sur le plan formel, dire que les transferts vers l'agriculture constituent des rentes mais que les transferts de plus-value entre les branches n'en sont pas, révèle ce caractère d'exclusion-légitimation.

Au fur et à mesure que l'humanité progresse des différences de productivités apparaissent entre les terres et entre les entreprises. Mais dans un cas, ces différences donnent lieu à des transferts non légitimes économiquement et dans l'autre à des transferts scientifiquement légitimes.

10. Autre aspect légitimateur.

Le capital a un coût de production et de reproduction. La terre n'en a pas. Elle est donnée. De même, le travail domestique n'est pas considéré comme producteur de travail, il est donné.

Fertilité de la terre et fertilité de la mère sont toutes deux des données naturelles qui n'ont pas à perturber la formation des profits.

La terre n'est pas considérée comme produite car conquise, défrichée, benifiée, engraisée, etc... Il est possible qu'une telle vision négative soit le produit d'un eurocentrisme implicite. Car l'exemple des pays sous-développés est là pour montrer toute l'importance qu'il y a à accorder aux problèmes pédologiques et les investissements considérables que demande la production alimentaire.

La mise en valeur des terres ne s'appuie pas, dans la vision classique et marxiste, sur un coût de reproduction de la terre mais sur un archaïsme juridique et une fiction économique.

La reproduction de la terre étant absente de l'analyse, la conquête de la nature ne fait subir aucun coût à la société. D'où l'absence de tout souci écologique. La nature s'offre gratuitement à qui veut bien la prendre. Autre façon de légitimer les conquêtes européennes et la colonisation. C'est aux pays sous-développés de subir aujourd'hui le coût que n'a pas payé la bourgeoisie européenne.

11. Il semble bien que l'économie politique classique et marxiste ne soit, en fin de compte, qu'une production idéologique de l'ère industrielle, qu'une tentative de légitimation des catégories apparues avec l'économie industriel et d'exclusion des catégories liées à d'autres modes historiques d'organisation humaine.

Il s'agit bien, pour cette économie politique, de montrer que les catégories d'usine et de marché sont les seules à pouvoir être fondées scientifiquement. Tout le reste est aberration de l'histoire.

Mars 1984

Notes

[*] Professeur agrégé, I.S.E. ORAN.

[1] Encore que, chez Marx, ces luttes ne font que rétablir l'équilibre sur le marché du travail en obligeant les bourgeois à acheter la force de travail à sa "vraie" valeur.

[2] Pour un exposé rigoureux de ces questions, voir KANTOROVICH "Calcul économique et allocations des ressources", où, sans que ceci soit son propos, l'auteur montre l'identité de ces trois procédures.

[3] Voir notre étude sur le système alimentaire mondial, (Paris I, 1980) où nous mettons en lumière la mainmise du capital financier sur l'agriculture mondiale.